

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
**PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION**

**Année 2019
Séance du 13 février 2019**

N° 23

**Objet : Approbation de la
participation de Provence Alpes
Agglomération au PITEM CLIP**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille dix-neuf et le treize du mois de février à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le cinq du mois de février 2019, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommé secrétaire de séance : Jacques JULIEN

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, AUBERT Serge, AUZET Eric, AYMES Bernard, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard, BARTOLINI Jean-Louis, BAUDOU MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BLOT Michel, BONNET Brigitte, BONNET Martine, BOURJAC Jean Marie, BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CAREL Serge, CASA Chantal (jusqu'au rapport n° 15), CAZERES Benoit, CHATARD Gilles (jusqu'au rapport n°3), COMBE Gérard, COSSERAT Sandrine, DE VALCKENAERE Gilles, DEORSOLA Jean Paul, DOMENGE Eliane, ESMIOL Gérard, FERAUD Maryline, FIAERT Claude, FIGUIERE Delphine, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy HERMITTE Francis, ISOARD Roger, JULIEN Jacques, LEDEY Olivier, LEJOSNE Patrick, MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, NICOLASI Philip, ORSINI Philippe (à partir du rapport n° 4), PAUL Gérard, PAUL Gilles, POULEAU Philippe, REINAUDO Gilbert, REINAUDO Patrick, ROCHAT Jacques, SEVENIER Jean, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, THONATTE Lionel (jusqu'au rapport n°17), TRABUC Nicolas, VILLARD René, VILLARON Bruno, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

Etait suppléé :

MAGAUD Marie José a donné pouvoir à MAYENC Christelle

Etaient représentés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à PAUL Gilles
BONZI Maryse a donné pouvoir à PAUL Gérard
CHATARD Gilles a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick (à partir du rapport n°4)
EYMARD Max a donné pouvoir à TRABUS Nicolas
FONTAINE Sonia a donné pouvoir à BRUN Patricia
LE CORRE Thibault a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
MAZAL Ambroise a donné pouvoir à ESMIOL Gérard
OGGERO BAKRI Céline a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine
PRIMITERRA Geneviève a donné pouvoir à BARTOLINI Jean Louis
ORSINI Philippe a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick (jusqu'au rapport n° 3)
THONATTE Lionel a donné pouvoir à DE VALCKENAERE Gilles (à partir du rapport n°18)

Etaient excusés :

AILLAUD Sylvie	PIERRISNARD Jacqueline
AUZET Guy	REBOUL Childéric
BALIQUE François	RONDEAU Daniel
FLORES Sylvain	SERRA Victor
PAYAN Claude	TONELLI Corinne
MUNOZ MALDONADO Julien	URQUIZAR Danièle

REÇU EN PREFECTURE

le 15/02/2019

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20190213-23_13022019

Monsieur Patricia GRANET BRUNELLO, rapporteur, expose ce qui suit :

Provence alpes agglomération souhaite axer son développement sur un projet de territoire Nature-Santé avec pour objectif de devenir une destination de référence sur les thématiques du bien-être et du bien vieillir. Cette stratégie de développement croise les filières du développement touristique et de la silver économie et doit permettre de lutter contre la désertification médicale en proposant une offre différenciante aux professionnels de santé.

Pour crédibiliser la démarche, un pré-requis nécessaire est une montée en gamme des soins prodigués sur le territoire et un changement de paradigme mettant la prévention-santé au cœur du dispositif.

Pour se donner les moyens de ses ambitions, Provence Alpes Agglomération souhaite se porter candidate au partenariat du Plan Intégré Thématique (PITEM) « CLIP », et plus particulièrement du projet simple « E-santé », qui sera présenté par la Région Ligurie, pour un budget global de 6 734 117 € dans le cadre de l'appel à manifestation pour la présentation de candidatures pour la constitution des Plans intégrés thématiques (PITEM) et des Plans intégrés territoriaux (PITER) du Programme de Coopération Transfrontalière Interreg V-A «ALCOTRA» France-Italie 2014-2020.

Le projet E-santé/Silver economy veut trouver des solutions adaptées pour répondre à la problématique du vieillissement généralisé dans les territoires ruraux et de montagne. En réunissant les acteurs transfrontaliers de l'économie, de la santé et les utilisateurs, le projet a pour vocation de tester des outils technologiques innovants permettant de détecter la perte d'autonomie des seniors et de favoriser leur maintien à domicile en bonne santé.

L'objectif du projet est donc de tester et valider en conditions réelles les solutions technologiques pour le dépistage et la prévention de la fragilité en zones rurales et de montagne. Les tests seront réalisés avec les seniors en maison de retraite ou en hôpital, qui bénéficieront des technologies simplifiées pour une utilisation autonome ou avec une aide extérieure modeste et non nécessairement spécialisée (soignants ou infirmières). Le projet est organisé en plusieurs phases :

- (1) Identification des acteurs de la silver economy (seniors, aidants naturels, entreprises, universités, centres de recherche) et des technologies développées sur le territoire.
- (2) Les acteurs participent à des focus groupes afin de comprendre quels sont leurs besoins et quelles technologies ils apprécient le plus et sont le plus efficaces.
- (3) Les technologies les plus demandées sont testées en livinglab avec les seniors et simplifiées si nécessaire afin de permettre leur utilisation sur le terrain.
- (4) Les technologies simplifiées sont testées dans 8 zones pilotes rurales/de montagne dans des espaces collectifs (maisons de retraites/hôpitaux) et validées.

Les résultats seront utilisés pour faire reconnaître l'utilisation de ces technologies dans les politiques de santé et faire réfléchir les étudiants/start up aux outils de demain lors de hackathons transfrontaliers.

Le PITEM « CLIP » comprend 10 partenaires :

Chef de file global : Région Ligurie (chef de file du projet simple coordination communication et du projet simple Circuito)

REÇU EN PREFECTURE

le 15/02/2019

Application agréée E.legalite.com

99_DE-004-200067437-20190213-23_13022019

Partenaires :

- Région Val d'Aoste
- Région Piémont (chef de file du projet simple E-transport)
- Région Ligurie
- Métropole Nice Côte d'Azur (chef de file du projet simple E-santé/Silver Economy)
- Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur
- Provence Alpes Agglomération
- Sictiam (Chef de file du projet simple Interopérabilité)
- Université de Gênes
- Université de Turin
- CCI Auvergne Rhône Alpes

Le PITEM « CLIP » (6 734 117 €) est composé de 5 projets simples :

Le projet Coordination Communication Clip (obligatoire dans tous les Pitem) (404 116,99 €)

Le projet simple Circuito (1 780 000 €)

Le projet simple Interopérabilité (2 120 000 €)

Le projet simple E-santé/Silver Economy (1 250 000 €)

Le projet simple E-transport (1 180 000 €)

Plan de financement du PITEM CLIP :

Partenaires	montant attribué/partenaire	% du budget global
Région Piémont	649 997,50 €	9,65 %
Région Ligurie	1 614 117,00 €	23,97 %
Région VDA	965 000,00 €	14,33 %
Université de Gênes	300 000,00 €	4,45 %
Université de Turin	300 000,00 €	4,45 %
Conseil régional SUD	520 000,00 €	7,72 %
Nice Métropole	770 002,50 €	11,43 %
CCI auvergne Rhône -Alpes	350 000,00 €	5,20 %
PAA	215 000,00 €	3,19 %
Sictiam	1 050 000,00 €	15,59 %
TOTAL	6 734 117,00 €	100%

Dans le cadre de sa compétence développement économique, Provence Alpes Agglomération s'engage en tant que partenaire du projet simple « E-santé/Silver economy » à réaliser les activités indiquées dans le formulaire de candidature du Plan ci-dessus mentionnés, et plus précisément :

Projet « E-santé/Silver economy » : activités prévues dans les WP :

1. Gouvernance et gestion administrative,
2. Communication,
3. Silver economy : solutions et besoins pour le bien vieillir
4. Expérimentation et validation

REÇU EN PREFECTURE

le 15/02/2019

Application agréée E.legalite.com

99_DE-004-200067437-20190213-23_13022019

Provence Alpes Agglomération apportera sa propre contrepartie nationale à hauteur de 15 % représentant une somme de 32 250 € et mobilisera 85 % de subvention FEDER à hauteur de 182 750 €.

La synthèse financière concernant Provence Alpes Agglomération est la suivante :

Projets Simples	Projet E-santé/Silver economy	TOTAL PAA
Montant attribué à PAA pour chaque Projet	215 000 €	215 000 €
Montant FEDER 85 %	182 750 €	182 750 €
Autofinancement 15 %	32 250 €	32 250 €

Le projet doit démarrer en Septembre 2019 et se terminer en Novembre 2021 (27 mois). Les dépenses relatives au projet s'étaleront sur les exercices budgétaires 2019/2020/2021 et 2022 pour la clôture du projet.

Il vous est demandé :

- D'autoriser Provence Alpes Agglomération à s'engager comme partenaire du Pitem CLIP et partenaire du projet simple E-santé/Silver Economy.
- D'autoriser Madame la présidente de Provence Alpes agglomération à signer (signature papier et électronique) toutes les pièces constitutives du dossier de candidature ainsi que celles relatives au projet ou à la subvention.
- D'approuver le budget prévisionnel du Pitem « CLIP » ainsi que le budget attribué à Provence Alpes Agglomération pour son implication dans les différentes activités du projet.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A l'unanimité

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

le 15/02/2019

Application agréée F.legallite.com

99_DE-004-200087437-20190213-23_13022019